

TRIUMPH INTERNATIONAL

N.B. : cette entreprise n'a pas répondu à notre questionnaire.

Marques : Triumph, sloggi, mamabel, triaction
Principaux pays de production : pas de réponse
Nombre de fournisseurs directs/sites de production : pas de réponse

LES EMPLOYÉES DES FOURNISSEURS PERÇOIVENT-ELLES UN SALAIRE VITAL ?

Aucune indication

APPROCHE DE L'ENTREPRISE POUR LE VERSEMENT D'UN SALAIRE VITAL :

Triumph fait référence à amfori BSCI. L'approche d'amfori BSCI est toutefois insuffisante car elle considère le salaire vital comme un objectif souhaitable et non contraignant. Triumph ne s'engage donc pas à garantir un salaire vital. Nous n'avons trouvé aucune indication d'une stratégie de l'entreprise visant à atteindre le salaire vital sous un certain délai.

COMMENTAIRE :

À la différence de 2014, Triumph n'a pas répondu à notre questionnaire cette année. Déjà en 2014, au vu des documents publiquement disponibles sur le site web de l'entreprise, nous n'avons pu trouver aucun véritable engagement de la part de Triumph en faveur de l'amélioration de la situation salariale sur sa chaîne d'approvisionnement. Triumph ne peut pas rejeter sur amfori BSCI sa responsabilité envers le respect du droit du travail et des droits humains, mais l'entreprise doit être plus active à cet égard : pour ce faire, elle doit déjà s'engager à garantir le versement d'un salaire vital. De plus, elle doit analyser ses propres pratiques d'achat, et adapter ses structures de prix et ses chaînes d'approvisionnement pour permettre l'augmentation progressive des salaires jusqu'au niveau vital. Des accords juridiquement contraignants conclus avec des instances de représentation du personnel peuvent constituer une étape importante en ce sens.



Extrait de l'évaluation 2019. Toutes les réponses de l'entreprise sont présentées sur www.publiceye.ch/evaluation2019

Engagement en faveur du salaire vital (Indicateur 1.1.)	<input type="radio"/>
Publication de la liste de fournisseurs (Indicateur 4.1.)	<input type="radio"/>
Publication des données salariales (Indicateur 4.2.)	<input type="radio"/>
Stratégie concrète pour la mise en œuvre d'un salaire vital (Indicateur 5.1.)	<input type="radio"/>
Calendrier clair pour la mise en œuvre d'un salaire vital (Indicateur 5.2.)	<input type="radio"/>

non/aucune information en partie oui